

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-422

présenté par

M. Dutremble, Mme Auzanot, M. Baubry, M. Beurain, M. Blairy, Mme Blanc, Mme Bordes, M. Buisson, Mme Colombier, M. Dessigny, Mme Diaz, M. Dragon, M. Dufosset, M. Evrard, M. Falcon, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gery, M. Giletti, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, Mme Griseti, Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Joubert, Mme Lechanteux, Mme Lechon, Mme Lelouis, M. de Lépinau, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, M. Lottiaux, Mme Martinez, Mme Ménaché, M. Odoul, M. Perez, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Rimbert, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roy, M. Emmanuel Taché, M. Vos, M. Weber, M. Allegret-Pilot et M. Chavent

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0
Aide à l'accès au logement	0	0
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0
Politique de la ville	0	100 000 000
Interventions territoriales de l'État	0	0
TOTAUX	0	100 000 000
SOLDE	-100 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Depuis plus de vingt ans, la politique de la ville concentre des moyens considérables sans résultats probants ni sur la cohésion sociale, ni sur la sécurité publique. Malgré plus de 90 milliards d'euros dépensés, les indicateurs de pauvreté, d'insécurité et de communautarisation dans les quartiers dits « prioritaires » demeurent alarmants.

Cette politique est devenue une véritable exception française, un tonneau des Danaïdes budgétaire où s'enchaînent les dispositifs sans évaluation réelle de leur efficacité.

Le présent amendement propose donc une réduction de 20 % des crédits du programme 147, soit une économie de 100 millions d'euros, au titre d'un réajustement nécessaire des dépenses publiques vers les missions régaliennes et les territoires périphériques ou oubliés.

Il est considéré qu'une autre politique d'aménagement du territoire est possible, fondée sur l'équité et la reconnaissance de tous les Français, qu'ils vivent dans les quartiers urbains ou dans les campagnes. Alors que les territoires ruraux démontrent chaque jour leur capacité à s'organiser, à innover et à créer du lien social, ils demeurent pourtant les grands oubliés des politiques publiques.

Il ne s'agit pas de retirer des moyens aux habitants en difficulté, mais de mettre fin à un système d'aides inefficace, pour engager une véritable politique d'équilibre territorial.